

SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

JUILLET - AOÛT 2022

13



DOSSIER

LA VILLE DÉVOILE
SON PLAN VÉLO



Vue de Seignosse par Dominique FILLANCO

LES SEIGNOSSAIS

NAISSANCES

04/06/2022 Noah NOWDEN-BOYD

MARIAGES

13/05/2022 Djillali EL KENDOUCI et Sophie DRAIS

18/05/2022 Marveen VALDENT et Sofia LOEWY

28/05/2022 Christian LIEBERS et Murielle PIERRE

28/05/2022 Pierre-Jean LAHILLE et Amélie CAHU

04/06/2022 Cédric TARTAS et Gaëlle CASTAING

04/06/2022 Joël COUSSEAU et Florence GUIOULLIER

DÉCÈS

16/04/2022 Claude MAISONNAVE

18/04/2022 Andréa COURTIEU

26/04/2022 Henri GOYENECHÉ

27/04/2022 Catherine MANARILLO

27/04/2022 Lucienne MERGEN

29/04/2022 Patrick COTTEBRUNE

07/05/2022 Huguette LEMOINE

10/05/2022 Alain VIARDOT

12/05/2022 Jacques CONNÉTABLE

13/05/2022 Pierre YOVANOVICHT

28/05/2022 Nathalie SAGRISTA

05/06/2022 Mauricette PRUNEAU
veuve POUPARD

VOUS AVEZ LA PAROLE

À l'accueil

Je viens d'emménager sur la commune et aimerais mieux connaître la ville, comment faire ?

Participez à la cérémonie d'accueil des nouveaux Seignossais, organisée par la mairie, samedi 3 septembre, salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe ! Inscrivez-vous sur mairie@seignosse.fr

Comment puis-je être référencé sur le registre canicule ?

Les personnes isolées et vulnérables, âgées et/ou en situation de handicap vivant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du CCAS, au 05 5 49 89 83 afin d'être répertoriées sur le registre canicule. Le plan canicule est activé du 15 juin au 15 septembre : lors d'épisode caniculaire, un agent du CCAS vous contactera pour s'assurer que tout va bien.

CETTE PAGE
EST LA VÔTRE



Cher(e)s Seignossais(es),

Ce nouveau numéro de « La Nouvelle » vous permettra de découvrir les avancées des projets qui ont fait l'actualité de ce début de mandat. Une dernière réunion publique s'est tenue le 31 mai dernier afin de faire le point sur le projet « FALEP » : nouveau centre de loisirs, projet immobilier et étude relative à la gestion des eaux pluviales sur l'avenue Jean Moulin. L'ensemble du projet a pour objectif de donner un nouveau visage à ce quartier que nous souhaitons plus résilient, et dont la vocation résidentielle sera réaffirmée dans le respect des souhaits édictés par les riverains lors des différentes phases de concertation.

A travers ces quelques pages, vous découvrirez également les premières orientations du « plan vélo » souhaité par vos élus municipaux. Grâce à ces aménagements, la commune se dotera à moyen terme d'un réseau développé et efficient, en lien avec les projets phares portés par votre municipalité : Cœur de Bourg, Cœur de Penon, Plan Plage des Bourdaines... A terme, l'objectif est ainsi de faire de Seignosse une commune modèle en la matière où tout sera accessible à bicyclette !

Alors que la canicule frappe notre région, vous trouverez dans ce numéro d'été quelques consignes susceptibles de prévenir les feux de forêt. Il en va de la responsabilité de chacun afin de préserver notre massif forestier de plus en plus soumis aux aléas du climat et parfois à des comportements inadaptés.

Enfin, cet été marque le retour des rassemblements festifs qui nous ont tant manqués, au premier rang desquels les fêtes de Seignosse, du 19 au 21 août prochain. J'aurai sans doute le plaisir d'y croiser certains d'entre vous.

Je vous souhaite un bel été,

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

SOMMAIRE

- 2 **VOTRE PAGE**
- 3 **ÉDITORIAL**
- 4-5 **RETOURS EN IMAGES**
- 6 **BRÈVES**
- 7-8 **ACTUALITÉ**
- URBANISME - TRAVAUX :**
LE POINT SUR LE PROJET FALEP
- SANTÉ**
- 9-11 **DOSSIER**
LA VILLE DÉVOILE SON PLAN VÉLO
- 12 **ENVIRONNEMENT**
PARTICULIERS, VOUS AVEZ UN RÔLE
À JOUER DANS LA PRÉVENTION
DES FEUX DE FORÊT
- 13 **ÉCONOMIE**
DE NOUVEAUX COMMERÇANTS
AVENUE CHARLES DE GAULLE
- 14-15 **VIE ASSOCIATIVE**
- 16-17 **AGENDA**
ÉTÉ 2022 À SEIGNOSSE
- 18 **TRIBUNES**
- 19 **ÉVÈNEMENTS**

VU À SEIGNOSSE



1 | LES AUTOS ONT FAIT LE SHOW

Les belles américaines à 4 et 2 roues de l'American Crazy Week ont fait fondre l'asphalte du parking du Penon, samedi 7 et dimanche 8 mai. Le public était au rendez-vous pour admirer ces voitures-bijoux, bichonnées par des passionnés venus de toute la France.

2 | DERNIÈRES SESSIONS CULTURELLES DE LA SAISON

Seignosse a accueilli Alvie Bitemo et la compagnie des baladins d'Aquitaine lors des deux dernières Sessions culturelles de l'année, en mai et juin. Stand up et théâtre ont clos la programmation de dix spectacles proposés sur 2021-2022 par la municipalité. Rendez-vous au mois d'octobre pour la reprise de ces rendez-vous culturels.

3 | LA MARCHÉ DES ÉCOLIERS, À FOND LA FORME

Prenez tous les enfants scolarisés sur la commune et donnez leur un défi : faire parier leurs parents, 20 centimes d'euro par nombre de tours du stade Gilles Hiriart qu'ils réalisent. Résultat le 5 mai : des élèves rougis par l'effort et les poches de la coopérative de l'école bien remplies !

4 | QUAND LES ENFANTS SURFENT SUR LA VAGUE DE LA LECTURE

Pour la première fois, Seignosse a accueilli le festival de littérature et BD jeunesse Lire sur la Vague, du 8 au 12 juin, au Tube. Une formidable édition qui restera gravée dans les mémoires des plus jeunes venus rencontrer des auteurs, écouter les lectures à voix haute, participer aux ateliers gratuits et présenter les oeuvres qu'ils ont réalisées en amont du festival. Vive la lecture et l'imaginaire !



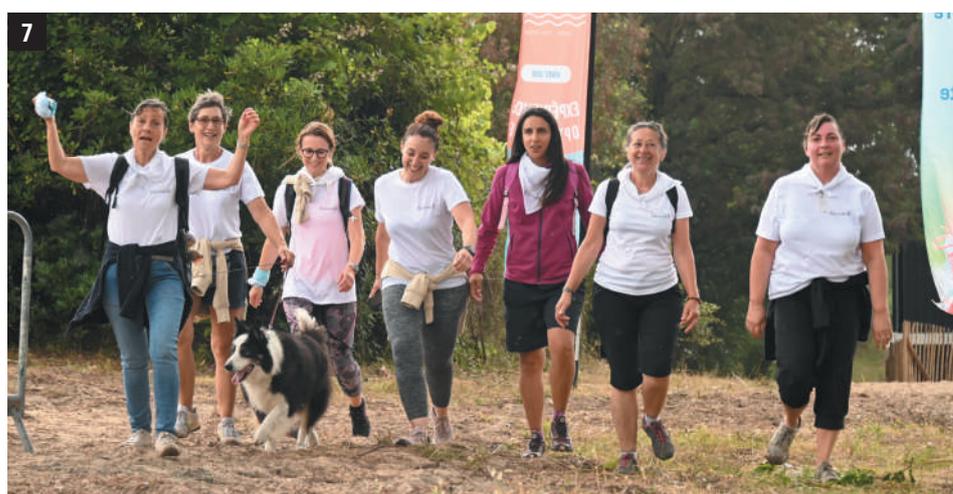
5 | LE BÂTIMENT DES BAINS DOUCHES EST INAUGURÉ

Jeudi 9 juin, le Maire et les élus ont officiellement inauguré le bâtiment municipal dit des Bains Douches, situé 1898, avenue Charles de Gaulle. Il abrite la radio associative locale Côte Sud FM et un espace de coworking qui permet de trouver le calme nécessaire à son activité tout en développant son réseau avec les autres usagers. Mention spéciale aux superbes et délicieux plateaux de petits fours, charcuterie et fromages réalisés par les commerçants seignossais.



6 | VIVE LA MUSIQUE, VIVE L'ÉTÉ

Quel plaisir de se retrouver pour la fête de la Musique, premier jour de l'été ! 3 groupes, 3 ambiances ont fait voyager le public, du chant marin fédérateur à l'hommage à Barbara en terminant par une soul funk débridée. Vous en voulez encore ? Découvrez l'agenda estival en p.16-17 !



7 | ILS ONT RELEVÉ LE DÉFI DAY

En famille ou entre amis, vous êtes nombreux à avoir participé au Défi Day, organisé par l'association Hope Team East. Chacun a réalisé un défi à la hauteur de ses possibilités et de ses envies au profit des enfants malades du cancer. Bravo !



8 | LA FÊTE AVANT LES VACANCES POUR LES ENFANTS DU PÉRISCO

Avant les grandes vacances, environ 200 enfants inscrits sur les temps périscolaires se sont retrouvés pour une grande et belle fête. Après un spectacle, ils ont été rejoints par les parents pour une promenade artistique avant de partager le goûter. Et de se donner rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles activités sportives, artistiques, culturelles, sur tous les temps périscolaires. Un grand merci aux animatrices !

Une zone piétonne sous le pont marchand

Préfigurant la rénovation d'ampleur de la station balnéaire du Penon, la Ville a fermé l'avenue de la Grande Plage aux voitures, début juin. La circulation est rendue aux piétons et aux vélos. Après la présentation du projet de rénovation de la station, dit «Coeur de Penon», lors d'une réunion publique en février dernier, la Ville va lancer une consultation pour désigner l'aménageur qui réalisera le projet, en démarrant par le secteur de la place Gentille. Les études vont se poursuivre pour passer du plan-guide présenté en réunion à un «plan de masse » dans le courant de l'année 2023. En attendant, la piétonisation d'une partie de l'avenue de la Grande Plage, sous le pont marchand, a pour objectif de tester cette évolution de circulation du Penon. L'expérimentation servira d'aide à la décision dans la conception des futurs aménagements. Consultez le plan-guide sur seignosse.fr



Trions les déchets plutôt que de tout jeter

Parce que chaque geste compte, la Ville a décidé de remplacer les poubelles situées sur l'aire de pique-nique au Penon et aux Casernes par des bacs de tri sélectif, comme elle l'a déjà fait sur les plages.

Vous pouvez déposer tous vos emballages et tous vos papiers sans exception au point tri.

3 couleurs à retenir :

- Le conteneur vert pour les emballages en verre,
- Le conteneur bleu pour les papiers et les cartonnettes



- Le conteneur jaune pour tous les emballages en plastique et en métal ainsi que les briques alimentaires

Deux containers supplémentaires seront installés pour recevoir les ordures ménagères.

Les projets du budget participatif à l'étude

11 projets ont été déposés par les Seignossais sur la plateforme participez.seignosse.fr

Après un avis rendu par les référents de quartier, les Services Techniques de la ville étudieront leur faisabilité technique et financière cet été et annonceront ceux éligibles début septembre. Vous pourrez voter pour vos projets favoris du 5 au 31 septembre, toujours sur la plateforme participez.seignosse.fr



Le dispositif de Participation citoyenne installé

Le 21 juin, le Maire a signé le protocole de mise en place du dispositif Participation citoyenne. Objectifs : développer la prévention de la délinquance auprès des habitants d'un quartier, favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux, la Gendarmerie, la Police municipale et la population, améliorer l'efficacité des interventions et les élucidations des infractions. 5 habitants se sont portés volontaires pour faire le lien entre les résidents de leur quartier et la Gendarmerie et la Police municipale. Lors de tout événement suspect, de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins, ils alertent les forces de sécurité. +d'infos : **05 58 49 89 84**.

Vos arbres sont-ils en bonne santé ?

Comme chaque année, la commune propose aux propriétaires situés dans le quartier de Seignosse Océan (hors golf) de bénéficier de l'avis et de conseils d'un expert de l'ONF sur l'état de santé

de leurs arbres. Pour cela, candidatez auprès du service Urbanisme et environnement, au plus tard le 21 août, sur urbanisme-environnement@seignosse.fr

Les modalités d'intervention de l'expert et notamment le niveau de prise en charge du diagnostic par la commune seront définis en fonction du nombre de participants.



Intéressés par un diagnostic ? Faites-vous connaître !

Cette intervention se fait sur la base du volontariat.

Pour en bénéficier, merci de faire parvenir votre demande à la mairie, avant le 21 août, par courrier ou par mail, en précisant :

- Nom, prénom :
- Téléphone : • Mail :
- Adresse de résidence principale :
- Adresse du bien nécessitant le diagnostic :
- Nombre d'arbres et essences :

URBANISME - TRAVAUX



REVUE DE CHANTIER : LE PROJET FALEP

Les travaux ont débuté sur le site de la FALEP. Centre de loisirs, projet immobilier privé, gestion des eaux pluviales : ont fait le point.

Le 31 mai dernier, le Maire et son équipe ont présenté l'avancée du projet FALEP lors d'une réunion publique. Il comprend plusieurs volets :

LA RECONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS

Les travaux qui ont débuté en mai seront achevés cet hiver dans l'objectif d'accueillir une centaine d'enfants pour les vacances de février 2023. Le futur bâtiment s'étendra sur plus de 850 m² et comportera 4 salles d'activités, des dortoirs, une salle de restauration, une infirmerie, des salles de stockage et sanitaires... pour un budget global d'1,17 m€ hors taxes.

180m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit par la société citoyenne ALOé, produisant 40 kWc.

UN PROJET IMMOBILIER PRIVÉ

Le promoteur immobilier Belin Promotion va aménager un lotissement qui comprendra 14 terrains individuels (vendus viabilisés à la construction) et 8 logements collectifs regroupés dans un bâtiment d'un étage. Le projet

répond aux exigences de la ville en termes d'intégration paysagère, de construction respectueuse de la santé et de l'environnement et d'accessibilité à la propriété avec des prix proposés à l'achat maîtrisés. Le promoteur travaille actuellement à la préparation des demandes d'autorisation d'urbanisme et environnementales, qui devraient être déposées d'ici la fin de l'année. Le chantier de construction du programme ne démarrera pas avant la fin d'année 2023.

LE TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES

La société Ingeau a présenté son étude de faisabilité pour pallier le problème d'infiltration des eaux de pluie en période de nappe phréatique haute sur l'avenue

Jean Moulin. Pour cela, il faut intervenir plus largement sur les rues adjacentes en mettant en place des « noues » paysagères, un système de petits bassins d'infiltration pour que l'eau pénètre dans le sol au lieu de ruisseler en surface. Il est aussi proposé de désimpermeabiliser la rue Jean Moulin en aménageant un fossé latéral et un trottoir drainant.

Si ces dispositifs venaient à saturer, un dispositif de bassin de surverse avec pompage renverra l'eau dans un milieu suffisamment capacitif pour accueillir le surplus ponctuel d'eau. La livraison de ce dispositif est attendue pour 2023.



LA SÉLECTION DE L'ARCHITECTE DE LA FUTURE ÉCOLE DES 2 ÉTANGS SUIT SON COURS

Après une première phase de recrutement, le jury (composé du Maire, de 3 élus et de 3 architectes indépendants) a retenu trois cabinets d'architectes pour la future école des 2 étangs. Chacun va proposer une esquisse de la future école à partir des exigences définies par la ville. Une présentation anonyme des projets aura lieu en juillet et le lauréat sera désigné fin juillet.

ANIMAL ET BIEN-ÊTRE

« LES ANIMAUX SONT COMME NOTRE MIROIR »

Naturopathe animalier, Sandra Bourgeois présente son métier et explique pourquoi le comportement de nos animaux de compagnie ressemble parfois étrangement aux nôtres...



Qu'est-ce que la naturopathie animale ?

La naturopathie est un courant de médecine douce, alternative, qui a pour but d'apporter des méthodes plus naturelles dans la façon de se soigner ou de prendre soin de soi. Elle propose une approche holistique, qui cherche à soulager la personne en la regardant dans son ensemble pour trouver la véritable cause de son problème. Pour les animaux (chats, chiens, chevaux) c'est la même chose. J'interviens sans me substituer au vétérinaire, car je ne suis pas amenée à poser de diagnostic, pour les aider à retrouver un bien-être physique et émotionnel.

Quelles techniques utilisez-vous ?

Je fais d'abord un bilan : alimentation, hygiène de vie, environnement, caractère

et gestion des émotions, santé physique, relation gardien-animal... Je mets en place un accompagnement personnalisé pour apaiser émotionnellement et physiquement l'animal en m'appuyant sur l'alimentation, l'activité physique et cognitive, la phyto-aromatologie, les fleurs de Bach et la lithothérapie pour ceux qui le souhaitent.

Quelles sont les relations entre le bien-être de l'animal et celui de son maître ?

L'animal a une place très importante dans la famille. Il partage notre quotidien, nos joies et nos peines. Il entretient un véritable lien social et d'amour, qui procure beaucoup de bien-être à ses gardiens. Quand il va bien, il est au centre d'un cercle vertueux qui se propage autour de lui.

Nos animaux ont des antennes et ressentent tout. Ils sont capables d'absorber les émotions et l'état d'esprit du gardien, et parfois de les retranscrire dans leur corps ou leur comportement. C'est ce que j'appelle « l'animal miroir ». La naturopathie animale permet donc aussi de faire prendre conscience au gardien que son propre bien-être a un impact sur son animal, et que le binôme gardien-animal doit avancer ensemble sur certaines problématiques.

+D'INFOS

naturopathienanimale-bourgeois.com

Et  [sandra.naturoanimale](https://www.instagram.com/sandra.naturoanimale)

PROCH'APPEL, SERVICE DE CONTACT EN CAS D'URGENCE

Lors d'un accident, d'un malaise sur le chemin de l'école ou du travail, les services de secours ont besoin de contacter rapidement les proches de la personne accidentée. La mairie vient de signer une convention avec le dispositif Proch'Appel, qui transmet, en cas d'intervention des services d'urgence locaux (SAMU, Pompiers, Police municipale, Gendarmerie...) les coordonnées de la personne à contacter, ainsi que d'éventuels traitements médicaux. Pour bénéficier du service gratuitement pendant un an, inscrivez-vous sur www.prochappel.com et utilisez le code « Seignosse ». Créez votre espace en renseignant les informations que vous souhaitez voir transmettre ainsi que les coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence. Vous recevrez une carte et un macaron « Proch'Appel » à emporter avec vous. +d'infos : prochappel.com



PROCH'APPEL

DOS
SIER



LA VILLE DÉVOILE SON PLAN VÉLO

Dans sa volonté de faire de Seignosse un modèle de ville durable, l'équipe municipale s'est fixée comme objectif le déploiement d'un Plan vélo. Avec l'ambition d'intégrer pleinement ce mode de déplacement à la stratégie de circulation sur la commune d'ici la fin du mandat. Préparez vos montures !



3 questions au Maire, Pierre Pecastings

Quel est l'objectif du Plan vélo ?

Il s'inscrit dans la volonté de poursuivre le développement écologique de la ville et d'encourager une pratique régulière du vélo par les Seignossais. Pour cela, nous devons aménager la commune en la rendant agréable, pratique et sûre pour les cyclistes. Cela passe par des aménagements de voies, d'accès, de stationnements sur de grands axes mais aussi aux abords des commerces et des zones d'activités.

Comment a-t-il été élaboré ?

Il existe aujourd'hui un réseau cyclable déjà bien structuré sur les axes intercommunaux réalisés par MACS et pour partie par le département (Vélodyssée et Transibérique). Mais nous souhaitons développer davantage et rapidement le maillage intracommunal. Les Services municipaux ont donc réalisé un diagnostic, à partir d'analyses de fréquentation des usagers de la route et des remontées des riverains. Il permet de décider du type d'aménagement cyclable qui sera installé et définit l'ordre des priorités d'ici la fin du mandat. C'est un investissement d'ampleur pour la commune, qui prévoit une enveloppe d'environ 500 000 € d'ici 2024.

Comment promouvoir l'usage du vélo auprès des Seignossais ?

Aujourd'hui l'usage du vélo est assez répandu. C'est un mode déplacement attractif, écologique, bénéfique pour la santé et qui se popularise, comme on le voit avec l'ouverture de commerces et réparations à l'année sur la commune. Nous souhaitons fédérer autour du vélo et réfléchissons à mettre en place des temps conviviaux, des ateliers, une sensibilisation des élèves, à côté de la prévention qui est déjà faite par les agents de la Police municipale dans les écoles...

TOUS À VÉLO !

Ce mois de juin, la ville a inauguré le projet élu par les Seignossais dans le cadre du Budget participatif 2021 : une nouvelle piste cyclable de 850 mètres de long sur l'avenue des Tucs, entre le giratoire de l'entrée du golf et celui des Bourdaines. Comme un point d'entrée au Plan vélo, qui installera près de 19 km d'aménagements cyclables d'ici la fin du mandat en 2026. Au total, plus de 42 km de voies seront dédiées à la bicyclette à Seignosse, avec celles qui existent déjà.

PISTE, MARQUAGE, OU VOIE ?

En fonction du lieu, du gabarit de la voirie existante, des besoins de sécurité, du nombre de voiture qui circulent et du coût d'investissement, les Services Techniques vont privilégier différents types d'aménagement :



• **La piste cyclable** : située sur la même chaussée que la circulation générale mais dans un couloir de circulation latéral dédié et délimité par un marquage spécifique.



• **Le « chaussidou » ou CVCB** : voie à double sens pour tous les modes de déplacement où sont matérialisés deux couloirs cyclables mais une seule voie pour la circulation routière. Les véhicules sont autorisés à empiéter sur les bandes cyclables mais uniquement pour se croiser en laissant la priorité aux cyclistes.



• **Voie verte** : voie totalement séparée de la circulation générale et dédiée aux déplacements non motorisés.



LE PLAN VÉLO

Priorité 1 : 2023 - 2024

voies réalisées côté Océan :

av du Bayonnais, av Jean Moulin ;
av du Pley, av des Grahoues

voies réalisées côté Bourg :

av G. Bizet - av Cassou ;
av Victor Hugo ;

lancement études pour réalisation en 2024 :

av Paouré, av de de Larrigan,
av de Lenguilhem

Priorité 2 :

voies réalisées côté Océan :

av des Oyats ;
av du Tour du Lac

voies réalisées côté Bourg :

av Paouré, av de de Larrigan,
av de Lenguilhem

Priorité 3 :

réalisation côté Bourg :

av du Frat - route de Saubon

voie reliant le Bourg à l'Océan

au Bourg (tracé en cours d'étude
autour de la RD86 av des Tucs
Dous Brocs) : route d'Yrache,
av de Pontheis



voies cyclables existantes



MACS DANS LA ROUE DE SEIGNOSSE



La communauté de commune est compétente pour l'aménagement des voies et voiries, y compris les itinéraires cyclables. Elle a voté en 2021 un schéma directeur qui prévoit les aménagements cyclables intercommunaux prioritaires jusqu'en 2026 (par exemple la piste reliant Seignosse bourg à Soorts). Mais elle accompagne aussi les communes qui veulent déployer plus rapidement un maillage à l'intérieur de leur territoire, comme à Seignosse, en finançant par exemple des études de faisabilité, ou en prenant à charge une partie d'un projet d'aménagement. Si elle délègue la compétence de maîtrise d'ouvrage à la commune, c'est elle qui assure l'entretien de l'aménagement réalisé (nid de poule, signalétique, marquage au sol...)

PARTICULIERS, VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER DANS LA PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

Vu la sécheresse de ce début d'année et la période estivale qui s'ouvre, chacun doit redoubler de vigilance pour protéger la forêt seignossaise et empêcher les départs de feu. On compte sur vous !

DÉBROUSSAILLEZ DANS ET AUTOUR DE VOTRE JARDIN

Si vous êtes propriétaire, ayant droit ou locataire d'un terrain situé à moins de 200 m de bois et forêts, vous devez respecter les obligations de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé jusqu'à 50 m des constructions, y compris sur les propriétés voisines. (Art. L 322-3 du Code forestier).

Les voies d'accès au terrain doivent être libérées, les arbres et les branches situés à moins de 3 mètres des maisons supprimées. Il est obligatoire d'élaguer les arbres et de laisser 3 mètres entre deux houppiers (ensemble du branchage situé au-dessus du tronc de l'arbre).

À l'issue d'un travail de débroussaillage, vous devez évacuer les déchets verts. Le brûlage est interdit, mais d'autres solu-

tions existent : broyage, compostage, déchèterie...

ENTRETIENEZ VOTRE MAISON

Nettoyez régulièrement vos toitures afin d'éviter que feuilles et aiguilles ne s'y accumulent, y compris dans les gouttières et les angles. Au-delà de la maison

proprement dite, éloignez d'au moins 10 mètres de l'habitation les tas de bois, cannisses, abris de jardin, haies et objets vecteurs potentiels du feu.

**Rendez-vous sur le site de la
déchèterie de Soorts-Hossegor :
sitcom40.fr/dechetterie/hossegor**

LA VILLE SE DOTE DE DEUX CITERNES INCENDIE FEUX ÉTEINTS

Si les Pompiers ont la charge de l'extinction du feu, la lutte active contre les départs de feux est confiée à l'Association Régionale de Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI). À Seignosse, elle a référencé plus de 200 km de chemins forestiers empruntés par les Pompiers pour se rendre sur un lieu incendié en forêt. Elle a aussi accompagné la Ville dans l'achat de deux cuves de réserve d'eau qui serviront à la surveillance de la forêt. En effet, une fois le feu éteint et les Pompiers partis, c'est au Maire d'organiser la surveillance pour que le feu ne reprenne pas. Les Services techniques assureront une ronde et, si de la fumée départ se dégage des cendres, ils utiliseront les équipements flambants neufs : une cuve tractée de 3000 litres et une cuve de 500 litres à embarquer sur un pick up.

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS AVENUE CHARLES DE GAULLE



Ils sont boucher, primeur, pizzaiola, agent immobilier, passionné de vélo et sont installés à l'entrée du bourg, au 966, avenue Général de Gaulle. Rencontre.



▶ AGENCE IMMOBILIÈRE LAFORÊT

Installé depuis 15 ans à Capbreton, Xavier Goussebayle et son associé ouvrent une deuxième agence. Transactions immobilières, gestion locative de locaux professionnels, d'appartements : l'équipe connaît le marché local, offre les estimations de valeurs lors de donations - successions et le café si vous venez de notre part !

Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-18h30

Tél. 05 54 00 02 80

 [Laforêt immobilier Seignosse](#)

FITS CYCLING ◀

Entre le vélo de route et le VTT, le « gravel » est un vélo de course avec des pneus plus larges qui permet de rouler tout en confort sur les chemins et les graviers, d'où son nom. Philippe Lalemant s'est pris de passion pour ce vélo venu des Etats-Unis, idéal pour le voyage, et propose modèles à la vente, réparation, montage à la carte et des accessoires.

Du mardi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-18h30

Tél. 05 58 49 60 65

 [fitscycling](#)



▶ PAT À PIZZ

Une trentaine de pizzas à la carte, des pâtes fraîches et une spécialité : le panozzo, un pain à pizza garni de mozzarella, speck, roquette... Lola Delair a fait ses armes aux côtés de son père dans la pizzeria éponyme de Tyrosse et vous accueille désormais chez elle à Seignosse. Livraison le soir au Bourg et rendez-vous possible au Penon et aux Bourdaines.

Du mardi au samedi, 11h-13h30 et 18h-22h. Dimanche, 18h-22h.

Tél. 05 58 49 60 53

 [lapatapizzseignosse](#)

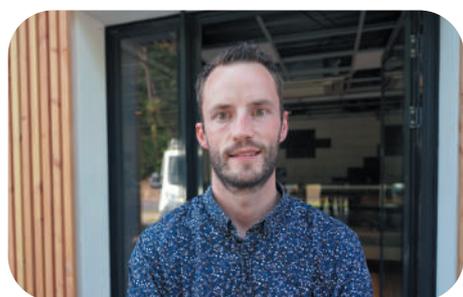
FLO PRIMEUR ◀

Les fruits et les légumes, c'est une histoire de famille chez Flo Primeur, anciennement à Soustons. Florian Mage, le fils, sélectionne fruits et légumes de saison auprès des producteurs et propose aussi fromages, œufs extra-frais, produits d'épicerie fine et produits laitiers. Florence, sa maman, artiste de la découpe des fruits et légumes, se fera un plaisir de vous conseiller pour vos recettes.

L'été, du mardi au samedi, 8h30-13h et 15h-19h. Dimanche, 9h-13 h.

L'hiver, 9h-12h30 et 16h-19 h. Tél. 06 71 67 24 91

 [chefsfloprimeur.seignosse](#)  [chefsfloprimeurseignosse](#)



▶ BOUCHERIE DE LA FORÊT

Deuxième enseigne pour Kévin Leroy, boucher depuis 18 ans déjà installé à Soorts. L'étal de cet amoureux de l'artisanat est garni de produits français : bœuf de Chalosse, volaille d'Hagetmau, porc de Samadet, agneau du Quercy. Vous trouverez aussi charcuteries, viande maturée, rôtissoire, conserverie. Les plats du traiteur sont cuisinés maison et les pâtés, boudins, saucissons, saucisses préparés dans l'arrière-cuisine.

Du mardi au samedi, 7h-13h et 15h30-19h30. Dimanche, 7h30-13h.

LES ASSOS

L'ACS FÊTE SA 40^{ÈME} EXPOSITION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE



Voilà 39 ans que l'ACS fait vivre l'art sous toutes ses formes à Seignosse. « On essaye de mettre l'art à la portée de tous en l'amenant ici, dans notre commune » explique modestement Denise Escarnot, présidente de l'Association Culturelle de Seignosse. Outre les 7 ateliers proposés à l'année (mosaïque, photo, peinture, sur porcelaine, reliure d'art, vitrail, conversation espagnole, couture), l'ACS organise chaque été une grande exposition de peinture et de sculpture qui rassemble les œuvres d'artistes professionnels venus de toute la France. Du 17 juillet au 21 août, pas moins de 300 œuvres seront ainsi exposées dans trois salles au Pôle Sportif et Culturel Maurice Ravailhe. « Boucler une telle exposition représente un travail d'un an. Nous sélectionnons une cinquantaine

d'artistes travaillant l'art abstrait, contemporain, brut, naïf... pour donner à voir la diversité et la richesse des mouvements picturaux ».

Un stage d'aquarelle animé par Pierre Valaincourt est proposé en marge de l'exposition, du 22 au 24 juillet, sur inscription au 06 07 15 28 23.

Vous pourrez également admirer les clichés des 25 photographes de l'ACS qui exposeront du 23 au 31 août, également au Pôle Sportif et Culturel Maurice Ravailhe.

40^e Exposition de peinture et de sculpture de l'ACS, du 17 au 21 juillet, entrée libre tous les après-midis de 15 heures à 18 h 30.

Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe (salle climatisée).

Exposition des photographes de l'ACS, du 23 au 31 août.

LES LIVRES N'ATTENDENT QUE VOUS

Cet été, la bibliothèque de Seignosse, située au sein de la Maison des Associations (Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe) au bourg, vous accueille du lundi 11 juillet au samedi 27 août aux horaires suivants : du lundi au samedi, de 10 à 12 heures ; le mercredi et le samedi après-midi, de 17 à 19 heures. Romans, BD, mangas, documentaires vous attendent. Venez vite nous rendre visite ! L'équipe de bibliothécaires.

226, avenue du parc des sports

06 88 55 30 08 www.cbpt40.com

bibliothèque.seignosse@gmail.com



L'UNC DE SEIGNOSSE REND HOMMAGE À SON PORTE-DRAPEAU

À l'occasion de la commémoration du 77^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, le Général Soriano a remis le diplôme d'honneur des trente ans de porte-drapeau à Monsieur Guy Perriat en présence de Monsieur le Maire de Seignosse, du président de l'UNC de Seignosse, de sa famille et de ses camarades membres de la section. Porte-drapeau depuis 1990 à la section de l'Union Nationale des Combattants de

Seignosse, Guy n'a jamais failli à sa mission. Dévoué, toujours disponible, il a su perpétuer le devoir de mémoire et restera un modèle pour nos jeunes générations.

YOGA, HARMONIE DU CORPS ET DE L'ESPRIT

L'association Source de Nos ressources propose des cours de yoga le mardi matin de 9h30 à 11h.

Le yoga est une discipline du corps et de l'esprit qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques. Les techniques employées utilisent des postures physiques (asanas), des pratiques respiratoires (pranayama) et de méditation ainsi que la relaxation profonde (yoga nidra).

Le yoga a des effets sur le physique et le mental, il peut profondément aider dans la vie quotidienne et dans l'exploration des aspects plus profonds de la vie. Il propose des réponses aux problèmes liés au stress et aux situations difficiles à gérer. Le yoga est efficace et peut être pratiqué quels que soient l'âge et la condition physique. Les cours ont lieu au Dojo à Seignosse et sont proposés par une enseignante formée en Inde.

+d'infos : ass.ressources@neuf.fr



LE MIMOSA EN GOGUETTE

Nous étions 25 adhérents le jeudi 12 mai à écouter le guide gabier nous raconter l'histoire de l'Hermione et de son équipage au XVIII^e siècle et les aventures maritimes et humaines au XXI^e siècle de cette réplique navigante. Un repas à la cidrerie Ttipia nous a remis en forme pour

terminer cette journée à Bayonne par une visite libre du centre historique et du jardin botanique.

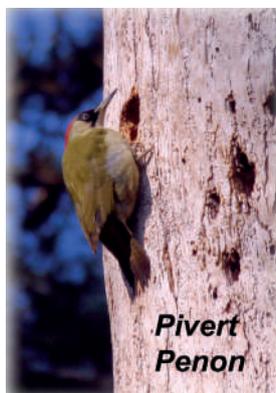
Venez nous rejoindre, dès septembre l'association proposera de nouveaux ateliers et de nouvelles découvertes.

PROTÉGEONS LA BIODIVERSITÉ

L'objectif premier de l'Association Seignosse Océan est de faire en sorte que soient limitées voire supprimées toutes les nuisances dont souffrent les habitants. Nos positions sont connues concernant les parkings, la limitation réelle de la vitesse automobile, l'action contre les nuisances de toutes sortes, depuis le bruit jusqu'aux déjections canines... Mais nous apportons aussi une attention constante à notre environnement. Car la douceur de vivre à Seignosse en dépend en grande partie. Nous avons ainsi réussi à limiter l'impact négatif de la ligne Bordeaux Bilbao sur la forêt. Nous avons œuvré pour que les magnifiques chênes du terrain de la FALEP soient préservés. Nous participons à toutes les actions de nettoyage des plages. Nous sommes à l'initiative de plantations annuelles d'oyats sur la dune, en liaison avec l'ONF. Nous demandons que l'interdiction de la circulation des véhicules motorisés sur les chemins forestiers soit effective. Nous souhaitons que les zones humides soient protégées. Car ce qui fait de notre petit pays un grand paradis, c'est l'extraordinaire biodiversité qui y règne. Et nous participerons à l'éventuelle rédaction d'un atlas de la biodiversité. Rejoignez-nous donc !



*Ail Triquetre
Bourdaines*



*Pivert
Penon*

POUR VOUS FORMER AU SECOURISME À SEIGNOSSE...



... adressez-vous à Sud-Ouest Secourisme ! Stéphane Gueroue, président de l'association et ses formateurs vous accueillent tout au long de l'année pour vous former au secourisme (PSC1, PSE1 et 2, BNSSA, PAE FPSC, Recyclage). Récemment, Mylène, notre "formatrice de formateurs" est venue former 7 nouveaux formateurs en Prévention et Secours Civique dont Léa qui a rejoint notre équipe. Nous remercions chaleureusement le Directeur des écoles de Seignosse de nous avoir fait confiance courant mai pour intervenir auprès d'élèves attentifs, joueurs, pleins de bonnes idées et ayant déjà des connaissances intéressantes en secourisme avec qui Thibaut, Solène et Jérôme ont pris plaisir à échanger. Une sensibilisation aux "Gestes Qui Sauvent" a eu lieu à SAINT SEVER lors d'un événement sportif, les enfants étaient très curieux d'apprendre les gestes de premiers secours. Merci à la mairie de Seignosse pour son soutien.

Consultez nos formations :

sudouestsecourisme.com

06 63 11 47 11



CÔTE SUD FM À VOTRE ÉCOUTE

Votre radio locale et associative CÔTE SUD FM est à votre écoute et à votre service toute l'année, 24h/24, 7 jours sur 7 sur 90.3

N'hésitez pas à nous faire part de vos événements, nous les diffuserons sur nos ondes.

cotesudfm90.3@gmail.com / 06 88 87 13 00 /

www.cotesudfm.fr

CETTE RUBRIQUE
EST LA VÔTRE

Vous souhaitez participer et paraître dans cette rubrique ? Faites-vous connaître par mail à communication@seignosse.fr

Textes fournis par les associations

ÉTÉ 2022 Seignosse

MARCHÉ TRADITIONNEL

Le mercredi, 9h-13h
Seignosse Bourg

MARCHÉ SAISONNIER

Mardi, jeudi et dimanche
matin, 9h-13h
Seignosse Le Penon

MARCHÉ NOCTURNE

Samedi soir, 19h-23h
Seignosse Le Penon

JUILLET

LUNDI 11 JUILLET

JACKY MAGIE

21h, Place Castille, Le Penon

MARDI 12 JUILLET

SOIRÉE DJ

21h, Forum du Penon

MERCREDI 13 JUILLET

REPAS AU FRONTON

18h30, Fronton de la mairie

JEUDI 14 JUILLET

DISTRIBUTION DU PAIN ET DU VIN

10h30, Halle couverte Seignosse
Bourg



**LIVE
DE SEIGNOSSE**

JEUDI 14 JUILLET
THE SOULSTERS

JEUDI 21 JUILLET
VENDS DU VENT

JEUDI 28 JUILLET
RENAN MAZÉAS
AND CO

21 h
Forum du Penon

LIVE DE SEIGNOSSE THE SOULSTERS

21h, Forum du Penon

VENDREDI 15 JUILLET

APRÈS-MIDI LOISIRS

Structures gonflables gratuites
pour les enfants

14h, Aire de loisirs des Bourdaines



DÉAMBULATIONS

VENDREDI 15 JUILLET
Échasses urbaines

VENDREDI 22 JUILLET
Lous Yemes

VENDREDI 29 JUILLET
Lous Tchanques Chalosse

21 h
place Castille
Le Penon

DÉAMBULATION ÉCHASSES URBAINES

21h, Place Castille, Le Penon

DIMANCHE 17 JUILLET

CINÉ PLEIN-AIR

« LE SENS DE LA FÊTE »

22h30, Parc du stade Gilles
Hiriart

LUNDI 18 JUILLET

PAULO LE MAGICIEN

21h, Chapiteau place Castille

MARDI 19 JUILLET

SOIRÉE DJ

21h, Forum du Penon

JEUDI 21 JUILLET

LIVE DE SEIGNOSSE VENDS DU VENT

21h, Forum du Penon

DÉMONSTRATION DE PELOTE

18h, Mur à gauche,
Pôle Sportif et Culturel Maurice
Ravaille

VENDREDI 22 JUILLET

APRÈS-MIDI LOISIRS

Structures gonflables gratuites
pour les enfants

14h, Aire de loisirs des Bourdaines

DÉAMBULATION

LOUS YEMES

21h, Le Penon

LUNDI 25 JUILLET

BASTIAN LE MAGICIEN

21h, Chapiteau place Castille

MARDI 26 JUILLET

SOIRÉE DJ

21h, Forum du Penon



SOIRÉES DJ

MARDI 12 JUILLET

MARDI 19 JUILLET

MARDI 26 JUILLET

21 h
Forum
du Penon

JEUDI 28 JUILLET

LIVE DE SEIGNOSSE RENAN MAZÉAS AND CO

21h, Forum du Penon

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

19h, Halle couverte Seignosse Bourg

DÉMONSTRATION DE PELOTE

18h, Mur à gauche

VENDREDI 29 JUILLET

APRÈS-MIDI LOISIRS

Structures gonflables gratuites
pour les enfants

14h, Aire de loisirs des Bourdaines

DÉAMBULATION LOUS TCHANQUES CHALOSSE

21h, Le Penon

EXPOSITIONS

EXPOSITION AU FONDS LABÉGORRE

Raymond Guerrier
et Serge Labégorre
Jusqu'au 2 septembre
ZA Laubian

L'EXPO DES PEINTRES DE LA RÉCRÉATION

Du 9 au 15 juillet, de 15h
à 18h30
Salle André Vidal

L'EXPOSITION DE L'ACS - 40 ANS

Du 17 juillet au 21 août,
Tous les après-midis
de 15h à 18h30
Pôle Sportif et Culturel Maurice
Ravaille (salle climatisée)

AOÛT

LUNDI 1ER AOÛT

JACKY ET EWAN, MAGIE ET MENTALISME

21h, chapiteau place Castille

MARDI 2 AOÛT

SOIRÉE DJ

21h, Forum du Penon

DU 3 AU 7 AOÛT

LITTLE FESTIVAL

JEUDI 4 AOÛT

LIVE DE SEIGNOSSE CÉCILE C.

21h, Forum du Penon

VENDREDI 5 AOÛT

APRÈS-MIDI LOISIRS

Structures gonflables gratuites pour les enfants
14h, Aire de loisirs des Bourdaines

DÉAMBULATION LOUS CRABOTS

21h, le Penon

DU 5 AU 6 AOÛT

COMPÉTITION DE LA PALA D'OR

Mur à gauche, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

DIMANCHE 7 AOÛT

FEU D'ARTIFICE SUIVIE D'UNE SOIRÉE DJ

22h30, plage et Forum du Penon

LUNDI 8 AOÛT

PAULO LE MAGICIEN

21h, chapiteau place Castille

MARDI 9 AOÛT

SOIRÉE DJ

21h, Forum du Penon
10h, Aire de loisirs des Bourdaines

JEUDI 11 AOÛT

LIVE DE SEIGNOSSE JOKERS

21h, Forum du Penon

DÉMONSTRATION DE PELOTE

18h, Mur à gauche, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

VENDREDI 12 AOÛT

APRÈS-MIDI LOISIRS

Structures gonflables gratuites pour les enfants
14h, Aire de loisirs des Bourdaines

DÉAMBULATION ÉCHASSES URBAINES

21h, le Penon

DIMANCHE 14 AOÛT

CINÉ PLEIN-AIR « DONNE-MOI DES AILES »

22h, Stade Gilles Hiriart

LUNDI 15 AOÛT

LA MAGIE DE CHARLES

21h, chapiteau place Castille

MARDI 16 AOÛT

SOIRÉE DJ

21h, Forum du Penon

JEUDI 18 AOÛT

LIVE DE SEIGNOSSE ROSEWOOD

21h, Forum du Penon

DÉMONSTRATION DE PELOTE

18h, Mur à gauche, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

VENDREDI 19 AOÛT

APRÈS-MIDI LOISIRS

Structures gonflables gratuites pour les enfants
14h, Aire de loisirs des Bourdaines

DÉAMBULATION LOUS YEMES

21h, le Penon

DU 19 AU 21 AOÛT

FÊTES DE SEIGNOSSE

Seignosse Bourg

LUNDI 22 AOÛT

ZAMBET LE CLOWN

21h, chapiteau place Castille

MARDI 23 AOÛT

SOIRÉE DJ

21h, Forum du Penon

JEUDI 25 AOÛT

LIVE DE SEIGNOSSE LES AFROLANDAIS

21h, Forum du Penon

VENDREDI 26 AOÛT

APRÈS-MIDI LOISIRS

Structures gonflables gratuites pour les enfants
14h, Aire de loisirs des Bourdaines

DÉAMBULATION LOUS TCHANQUES CHALOSSE

21h, le Penon

SEPTEMBRE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

14h, parc du stade Gilles Hiriart

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

GRANDE JOURNÉE EN FAMILLE

Salle de réception, Pôle Sportif et culturel Maurice Ravailhe

DU 30 SEPTEMBRE

AU 1ER OCTOBRE

FESTIVAL FAIM D'ÉTÉ

Parc du stade Gilles Hiriart

TOUT L'ÉTÉ AVEC L'OFFICE DU TOURISME

PILATES, YOGA SUR LA PLAGE, TAI CHI CHUAN, VISITES GUIDÉES EN FORÊT, ESCAPE GAME, BAINS DE NATURE...

Chaque semaine, profitez de 10 expériences zen ou vivifiantes, à retrouver sur seignosse-tourisme.com

FÊTES ET FESTIVAL



REPAS AU FRONTON

Mercredi 13 juillet

Repas, buvette & concert
19h30, fronton de la mairie



PAËLLA GÉANTE ET FEU D'ARTIFICE

Dimanche 7 août

Parking, plage puis Forum du Penon - Suivie d'une soirée DJ

LITTLE FESTIVAL

Du 3 au 7 août

Au Tube
Concerts électro pop, initiation à la glisse et mise à l'honneur du street art
Programmation : little-festival.fr



FÊTES DE SEIGNOSSE

Du 19 au 21 août

Seignosse Bourg
C'est le grand retour des fêtes après 2 ans d'absence ! Repas, bodegas, bal, animations, toro de fuego... Êtes-vous prêts ?
Programme sur www.seignosse.fr



FESTIVAL FAIM D'ÉTÉ

Du 30 septembre au 1er octobre

Concerts proposés par LMA et soirées électro orchestrées par l'association Little is Better.

EXPRESSIONS POLITIQUES

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Cher(e)s Seignossais(e)s,

L'été arrive et le contexte sanitaire qui semble s'apaiser nous permet d'envisager un retour des festivités estivales tant appréciées. Ainsi, les fêtes de Seignosse seront au programme pour le plus grand bonheur des grands comme des petits. De nouveaux événements sont également à l'ordre du jour comme le Festival Lire sur la Vague qui s'est tenu en juin ou bien encore la Pala d'Or, tournoi international de pelote qui vous permettra de découvrir dans notre mur à gauche les meilleurs spécialistes mondiaux de Pala Corta ! Sans oublier enfin, l'ensemble des animations de rigueur : concerts et spectacles au forum, programmation du Tube...

Bien évidemment, la période estivale ne signifie pas l'arrêt des projets portés par votre équipe municipale. Vous avez ainsi peut-être déjà découvert le réaménagement de l'avenue des Tucs qui préfigure le plan Plage Bourdaines dont les travaux démarreront à l'issue de la saison. Cet été sera également l'occasion d'expérimenter d'autres modes de circulation avec la fermeture à titre provisoire de l'Avenue de la Grande Plage. Cette expérimentation nous permettra ainsi de réaliser une étude de circulation et de stationnement dans l'optique des premiers aménagements du plan Cœur de Penon dont nous espérons les premiers coups de pioche en 2024.

Côté Bourg, les choses avancent également. Ainsi, une équipe d'architectes sera retenue dès cet été afin de réaliser les plans du nouveau groupe scolaire. En lien avec le plan vélo présenté dans cette Nouvelle et la charte architecturale en cours de validation, nous serons également en mesure dans les prochains mois de lancer la concertation Cœur de Bourg dont l'objectif sera de vous faire participer à l'élaboration de l'aménagement de notre futur centre-Ville ! De nombreux projets qui, nous le souhaitons, permettront de dessiner le Seignosse de demain !

Nous vous souhaitons un agréable été 2022 et restons à votre écoute pour faire de Seignosse une commune où il fait bon vivre et s'épanouir !

Pierre Pecastaings, Carine Quinot, Thomas Chardin, Martine Caby, Marc Jolly, Valérie Castaing-Tonneau, Franck Lambert, Alexandre D'Incau, Marie-Christine, Graziani, Brigitte Glize, Bernadette Maylie, Éric Lecerf, Quitterie Hildelbert, Rémy Muller, Léa Granger, Jérémie Elan, Coline Coureau, Juliane Villacampa, Pierre van den Boogaerde, Maud Ribera, Frédéric Darrats.

ÉLUS DE L'OPPOSITION

Jusqu'en 2016, le domaine public maritime de la commune (les plages) était géré par l'État. En 2016, la commune avait demandé l'autorisation de le gérer et avait obtenu une concession de l'État jusqu'en 2022. La commune a réalisé des sous-traités d'exploitation permettant l'installation de cabanes de surf et de restauration.

En 2022, la commune doit demander une nouvelle concession à l'État. Or courant mai, les gestionnaires des cabanes ont reçu la nouvelle de la municipalité : il est fort probable qu'il n'y ait plus de cabanes de restauration en 2023 sur les plages. En effet, l'État a exprimé ses réticences quant à la présence de cabanes de restauration, et le Maire a renchéri en indiquant qu'« il ne s'opposerait pas à l'État. »

Bien naïf celui qui imagine que l'État acquiesce sans sourciller à toutes les demandes d'une commune ; bien au contraire, il est le plus souvent opposé par nature notamment pour un projet dans lequel il n'a rien gagné et qui engendre du travail pour ses services. En 2016, nous nous étions battus pour avoir des cabanes, comme pour de nombreux autres projets, allant même jusqu'à défendre certains auprès des Ministères.

Face à ces réticences, certaines sources bien informées indiquent même que la commune n'a même pas demandé l'autorisation d'avoir des cabanes de restauration. Dans tous les cas, une chose est sûre : quand on ne demande rien, on n'obtient rien.

Plus de cabanes, plus de CRS sur les plages car la mairie n'en voulait plus : les plages alors qu'elles constituent le cœur touristique de notre commune sont totalement délaissées. Ce refus des CRS, plus que discutable, apparaît choquant puisqu'il touche la sécurité : bien que la mairie mette en avant des patrouilles de gendarmerie sur les plages, c'est plus d'1/4 des effectifs de police saisonniers présents sur la commune qui disparaissent. Seignosse est l'une des rares communes souhaitant moins de force de l'ordre, certainement un héritage des idées socialistes (nupes) du maire.

Lionel Camblanne, Adeline Moindrot, Christophe Raillard, Marie-Astrid Allaire, Jacques Verdier, Sylvie Caillaux.

Erratum : Une phrase datant d'une ancienne tribune a été laissée au début du texte de la tribune de l'opposition dans la Nouvelle de mai-juin. Nous nous excusons pour cette erreur.

Le service Communication publie la tribune des élus de l'opposition sans y apporter de correction.



RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE !

Quand "rentrée" rime avec convivialité, activités, arrivées, parentalité, se cultiver, Faim d'été...

FORUM DES ASSOCIATIONS

Papa au yoga, Maman à la danse, surf et karaté pour les enfants, peinture pour Mamie... Toute la famille trouvera son bonheur parmi les activités proposées par la soixantaine d'associations Seignossaises rassemblées au Forum des Associations. Rencontrez les bénévoles, choisissez votre pratique sportive, culturelle, bien-être, solidaire, art de vivre... et assistez aux nombreuses démonstrations !

Samedi 3 septembre, 14h - 18h, parc du Stade Gilles Hiriart



ACCUEIL DES NOUVEAUX SEIGNOSSAIS

Vous venez d'emménager sur la commune et êtes un peu perdu ? M. le Maire vous souhaite la bienvenue et vous présente la ville autour d'un pot convivial. Un petit guide vous sera remis, Inscrivez-vous sur mairie@seignosse.fr

Samedi 3 septembre, 18h, salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe



GRANDE JOURNÉE EN FAMILLE

Parents, enfants, grands-parents... partagez un moment ensemble placé cette année sous le signe des Jeux Olympiques et du sport santé. Boxe, escalade, kart à pédales, jeux de société, sessions surf, atelier cuisine, balade à poney, yoga, sophrologie, atelier

sommeil enfant et gestes de premiers secours... Impossible de nommer toutes les activités proposées gratuitement ! Consultez le programme détaillé de cette journée sur www.seignosse.fr

Samedi 17 septembre, 10h - 19h, Pôle Sportif et Culturel Maurice Ravailhe

SESSIONS CULTURELLES

Désormais traditionnels rendez-vous de la culture à Seignosse, les Sessions culturelles reprennent leurs droits d'octobre 2022 à juin 2023 avec 9 spectacles qui feront la part belle aux concerts, à la danse et au théâtre. « La culture à la portée de tout le monde, voilà l'objectif que nous poursuivons, à un moment où le monde artistique a besoin plus que jamais de votre soutien et où le retour du public dans les salles est encore parfois timide » explique Franck Lambert, élu à la culture et auteur de cette programmation. En attendant une page spéciale dans la prochaine Nouvelle, réservez votre abonnement sur billetterie.seignosse.fr



Se retrouver entre locaux autour d'une fête de fin de saison, c'est la promesse de Faim d'été. MYD, Eenzel, Foudre du Bengale et les DJs de la Little Family assureront leurs sets pendant que des ateliers d'initiation à la musique électronique et de sensibilisation au développement durable auront lieu. Une halle gourmande comblera les appétits et les artistes en herbe pourront exercer leur talent sur une grande fresque participative.

Vendredi 30 septembre, 17h - 2h et samedi 1^{er} octobre, 16h - 2h, Parc du stade Gilles Hiriart

Fête de SEIGNOSSE

LE RETOUR !

19 - 20 - 21 AOÛT 2022

ANIMATIONS, BAL, BODEGAS,
FÊTE FORAINE, REPAS EN PLEIN AIR...

Avec la participation
des associations seigossaises

Programme complet
sur seignosse.fr


SEIGNOSSE